

COMPTE RENDU

DATE : 28-04-09
HEURES : 10H – 13H00

LIEU :
MJC relief
Morangis

REUNION ORGANISEE PAR	Groupe Management
TYPE DE REUNION	Réunion de travail – thème : les missions d'un directeur adjoint de MJC
ANIMATEUR	Marc
SECRETAIRE	Marc
CONTROLEUR DU TEMPS	...
PARTICIPANTS	Nadine Darfour, Sylvie Manougian, Marc Charbonné, Aminata Noyer, Cyril Morgny, David Boireau

Rubriques abordées lors de la réunion

1 – TOUR DE TABLE, QUOI DE NEUF

DISCUSSION		
	- Evocation de la situation politique à Viry Chatillon.	
MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER

2 - LE ROLE D'UN DIRECTEUR ADJOINT DANS UNE MJC

DISCUSSION	
	<p>L'adjoint de direction dans une MJC, a des missions particulières et spécifiques, très différentes d'une structure à l'autre.</p> <p>Il est proposé de réfléchir à la construction d'un référentiel autour de ce poste particulier de directeur Adjoint.</p> <p>Ce référentiel permettrait de mener sur le terrain, des séances ou ateliers d'audit afin d'apporter des éléments de réflexions sur la pertinence à mettre en place ce type de poste sur un équipement.</p> <p>3 directeurs adjoints ou ex-directeur adjoint sont présents et nous font part de leurs réflexions :</p> <p>Autour du rôle, de la fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>En fait le rôle et les missions d'un directeur adjoint, dépendent beaucoup de la maison, de son fonctionnement, de la façon de voir du directeur, d'une "histoire".</i> - <i>La direction a du mal à se positionner sur notre rôle, c'est un peu le flou artistique sur notre positionnement.</i> - <i>Le directeur garde le monopole sur tout ce qui peut se passer dans la maison, il veut tout contrôler, garder la main mise.</i> - <i>On est pas toujours reconnu dans notre rôle (à l'interne comme à l'externe), cela crée des fois, un manque de crédibilité.</i> - <i>Dans l'intitulé Directeur adjoint, il y'a le mot directeur, on fait parti de la "direction".</i> <p>Autour de la délégation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Il faudrait donner plus de liberté d'agir au DA, qu'il ait une vrai délégation.</i> - <i>Les délégations ne sont pas affichés clairement.</i> - <i>Il faut que le directeur aille au bout de la délégation qui doit donc inclure un vrai pouvoir de décision pour le directeur adjoint.</i>

- Il faut que nous puissions connaître plus clairement la limite jusqu'à laquelle on peut prendre une décision. Pour ça il faut aussi que les objectifs soient clairement définis.
- Les missions que l'on nous donne : remplacer le directeur en cas d'absence et une délégation (pas toujours claire) sur un service ou un projet.

Autour de la relation :

- Le directeur et le directeur adjoint, c'est un couple qui doit travailler ensemble, avec les bons côtés et aussi les mauvais...
- On devrait plus parler entre directeur adjoint et directeur, sur la façon, de faire, d'agir, d'être.
- Beaucoup de concertation et d'aller retour sont nécessaire entre un DA et un D.

Autour de l'avenir :

- Le devenir d'un directeur adjoint c'est de devenir directeur. Mais il faut murir dans sa tête. C'est un des rôles du directeur que de former son directeur adjoint à être directeur.

Pour résumer :

Le rôle et les missions d'un directeur adjoint d'équipement socioculturel peuvent varier d'un équipement à l'autre. Ils dépendent, pour une large part à "la place" qui est donnée par le directeur de la structure, mais aussi de l'environnement de travail, de l'histoire de l'équipement,...

Le directeur fait partie intégrante de l'équipe de direction. Malgré tout, un manque de reconnaissance de ce rôle pose quelques fois des problèmes de crédibilité vis à vis des partenaires extérieurs (voir en intra).

Il semble nécessaire de renforcer le processus de délégation vis à vis du directeur adjoint afin de lui permettre de prendre des décisions et d'assumer des responsabilités au sein de l'équipe de direction de l'établissement.

Le renforcement de cette délégation nécessite un travail de clarification des objectifs attendus, pour et par l'ensemble de l'équipe de la MJC.

Il est impératif de formaliser un travail en binôme entre un directeur et un directeur adjoint, afin qu'au delà des possibles divergences de point de vue, un consensus soit trouvé sur la manière d'être et de faire au sein de la structure. Un dialogue constant doit être mis en place.

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
- Finaliser par l'élaboration d'un rapport de réflexion...	tous	19-05-09

OBSERVATEURS	--
EXPERTS	--
REMARQUES SPECIALES	

PROCHAINE REUNION	19 mai 2009 à 10h00, réunion à la MJC de Juvisy
LIEU	
ORDRE DU JOUR	Au regard du compte rendu, l'ordre du jour portera sur : <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la réflexion sur le rôle et les missions d'un directeur adjoint dans une Maison de Jeunes et de la culture. - Finalisation du référentiel "Missions du directeur adjoint". - Point d'information sur le site internet de mutualisation
COMMENTAIRES	- Chacun amène un truc à manger ou à boire pour poursuivre la réunion d'une manière plus conviviale